



Politique et procédure de protection de l'enfance


Une version adaptée aux enfants!




Qui sommes-nous ?

Child Rights Connect est un réseau mondial composé de 100 organisations de défense des droits de l'enfant au niveau local, national et international.


Tu peux lire
la CDE [ici](#).



Les droits de l'enfant sont définis dans la **Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, ou CDE**. Nous nous efforçons de donner aux adultes et aux enfants les moyens de faire de la CDE une réalité pour chaque enfant, partout dans le monde !



La CDE définit les droits de tous les enfants, notamment le **droit d'être protégé contre toute forme de maltraitance**, y compris la violence ou les abus, ou lorsque les enfants sont négligés (ou ne sont pas pris en charge), et le **droit d'accéder à des informations** qui ne leur font pas du mal.



Ainsi, la CDE guide également notre travail pour s'assurer que les enfants sont en sécurité dans notre travail.



Quel est notre engagement en matière de protection des enfants et pourquoi nous avons besoin de ce document ?

La protection de l'enfance signifie assurer la sécurité des enfants ou les protéger de tout maltraitance, et Child Rights Connect s'engage à assurer la sécurité des enfants pendant nos activités.

Ce document nous aide à respecter cet engagement d'être une organisation sûre pour les enfants ! Les enfants et les adultes devraient le lire !

Tu es en train de lire la version adaptée aux enfants de la politique et de la procédure de protection de l'enfance. Tu peux trouver la version originale [ici](#).



Que contient ce document ?

- Quels types de choses peuvent être des risques pour la sécurité des enfants ?
- Comment Child Rights Connect fait-il pour assurer la sécurité des enfants dans le cadre de ses activités ?
- Comment peux-tu signaler une situation ou une préoccupation concernant la protection des enfants, pour toi-même ou pour d'autres enfants ?

Attention ! Ce document parle de la maltraitance des enfants. Tu peux sauter n'importe quelle partie du document si elle te met mal à l'aise ou te rend malheureux. N'oublie pas de parler à une personne de confiance si tu le souhaites.

Quels peuvent être les signes ou les risques liés à la protection de l'enfance ?

- ➡ Si tu es blessé(e), ou si un autre enfant dit à quelqu'un qu'il/elle a été blessé(e).
- ➡ Un enfant se comporte ou apparaît d'une manière qui te fait t'inquiéter pour lui.
- ➡ Si tu te sens mal à l'aise ou bouleversé par les paroles ou les actes de quelqu'un.
- ➡ Toi, un autre enfant ou un groupe d'enfants êtes victimes de harcèlement.



Que fait Child Rights Connect pour assurer la "sécurité des enfants" ?

Contrôle des antécédents des nouveaux membres du personnel pour s'assurer que Child Rights Connect est un environnement sûr pour les enfants.



Formation sur la protection de l'enfance pour les adultes et les enfants, pour que tout le monde sache ce qu'est la protection et comment assurer la sécurité des enfants !



Préparer les activités avec les enfants pour qu'ils puissent être inclus dans la planification et décider s'ils veulent participer et comment.



Réfléchir à tous les risques pour les enfants qui pourraient apparaître au cours d'une activité, à la manière de les empêcher de se produire ou d'y répondre s'ils se produisent.



Une série de "à faire" et "à ne pas faire" pour les adultes qui travaillent avec des enfants - voir [ici](#).



Une personne focale pour la protection de l'enfance au sein de Child Rights Connect, à laquelle les enfants et les adultes peuvent s'adresser à tout moment.



Un responsable de la protection de l'enfance pour chaque activité avec des enfants, qui est un membre du personnel de Child Rights Connect et qui est connu par tous.



Nous nous assurons de partager toutes les informations avec les enfants pour qu'ils puissent prendre leur propre décision s'ils souhaitent participer à une activité. C'est ce que nous appelons le "consentement éclairé". Les enfants peuvent choisir à tout moment de faire une pause ou de ne plus participer.

Un enfant ou un adulte peut faire une pause ou quitter une activité. Child Rights Connect organisera et indiquera toujours un endroit calme/une façon de prévenir quelqu'un en ligne.

Personne Focale pour la Protection de l'Enfance



Nom: Emma Grindulis
Courriel : safeguarding@childrightsconnect.org
Numéro de téléphone : +41 22 552 41 34



Que pourrais-tu faire face à un problème de protection ?

Soutien l'enfant par tous les moyens possibles. Garde une distance qui te semble appropriée.

Essaie d'agir aussi vite que possible, mais ne panique pas.

Contacte la personne focale pour la protection de l'enfance ou le responsable de la protection de l'enfance pour discuter de ce qu'il faut faire.

Utilise ce document pour t'aider à signaler une préoccupation ou un problème.

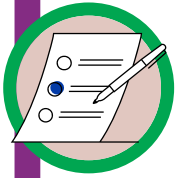
Comment signaler un soucis ou un problème de protection de l'enfance pour obtenir de l'aide ?

Toute préoccupation ou situation signalée sera traitée rapidement et en toute confidentialité. Il se peut que nous devions impliquer d'autres adultes s'il existe un risque pour la sécurité d'un enfant, mais nous ne partagerons aucune autre information.



Il y a deux façons de soumettre un rapport :

1. Un formulaire de rapport en version papier (voir ci-dessous) à envoyer par email (à safeguarding@childrightsconnect.org) ou en personne si possible. Nous conserverons sous clé toute information reçue sur papier.



2. Un formulaire en ligne. Tu n'as pas besoin de partager tes informations personnelles (cela signifie que ton identité est gardée secrète). Nous veillerons à ce que ton problème soit pris en compte et envoyé à la bonne personne (nous n'enverrons pas ton formulaire à la personne que tu dénonces).



Suivi : Certains services et réunions peuvent être organisés par la suite pour soutenir l'enfant ou d'autres personnes impliquées ou affectées. Il peut s'agir de conseils, d'aide médicale ou d'autres services.



Autres préoccupations et comment les signaler

Les options de signalement ci-dessus sont centrées sur la protection des enfants. Si tu as des inquiétudes concernant le comportement d'enfants ou d'adultes (y compris le personnel de Child Rights Connect) participant à nos activités, ces inquiétudes peuvent être signalées dans le cadre d'une politique différente, appelée "La politique de dénonciation". Les préoccupations peuvent porter sur autre chose que la protection (par exemple, le manque de respect envers les autres, le manque de professionnalisme des membres du personnel). Tu peux trouver la politique de dénonciation adaptée aux enfants [ici](#) (et la version originale [ici](#)).

FORMULAIRE DE RAPPORT

Tu peux envoyer ce formulaire à notre personne focale pour la protection de l'enfance à safeguarding@childrightsconnect.org.

1. Tes coordonnées, ton numéro de téléphone OU ton adresse électronique

Ça peut être que nous devons te contacter pour discuter de ton problème et/ou pour t'informer de ce que nous avons découvert au cours de notre enquête. Si tu souhaites que ton identité soit tenue secrète, indique SOIT ton numéro de téléphone (en commençant par l'indicatif de ton pays) SOIT une adresse électronique qui ne contient ni ton nom ni aucune autre information personnelle. Si tu acceptes que nous sachions qui tu es, n'hésite pas à nous donner ton adresse électronique habituelle ou d'autres coordonnées.

2. Quelque chose ou quelqu'un a été préoccupant pour toi ou un autre enfant, au cours d'une ou de plusieurs activités/ événements/communications avec Child Rights Connect ? (si non, tu n'as pas besoin de remplir ce formulaire).

- Oui
- Non

3. Qui, selon toi, a fait quelque chose de mal ? Il peut s'agir de plusieurs personnes en même temps.

- Un adulte qui a participé à un événement ou à une activité (par exemple un accompagnateur)
- Un enfant ou un jeune qui a participé à un événement ou à une activité
- Un membre du personnel de Child Rights Connect (y compris les employés, les stagiaires, les bénévoles et les consultants)

- La personne focale pour la protection de l'enfance de Child Rights Connect (actuellement, Emma Grindulis)
- Le directeur exécutif de Child Rights Connect
- Le vice-président du comité exécutif de Child Rights Connect
- Tout autre membre du Comité exécutif (y compris le Président)
- Toute autre personne

Tu peux écrire ici si tu connais leur nom ou si tu es en mesure de les décrire.

Peux-tu décrire ce qui s'est passé ?

Quand cela s'est-il produit ?

Quand et comment l'as-tu appris ?

Où cela s'est-il passé ?

Quelqu'un d'autre est-il au courant ? / Y a-t-il quelqu'un d'autre que nous pourrions contacter pour obtenir plus d'informations ? Peux-tu nous communiquer ses coordonnées ?

Tu as déjà parlé de cette question à un adulte ?

D'autres commentaires ?

Je confirme avoir lu et accepté les versions adaptées aux enfants de la politique et de la procédure de protection des enfants et de la politique de dénonciation de Child Rights Connect (tu peux en trouver un résumé [ici](#)).

Je comprends que toute information que je partage et qui, selon Child Rights Connect, pourrait constituer un risque ou une préoccupation en matière de protection de l'enfance, fera l'objet d'un suivi conformément à la politique et à la procédure de Child Rights Connect en matière de protection de l'enfance et pourrait devoir être partagée avec d'autres adultes ou services.

Je comprends et j'accepte que les données personnelles que j'ai communiquées par le biais de ce formulaire soient collectées et conservées par les personnes chargées de veiller au respect des politiques de protection de l'enfance et de dénonciation de Child Rights Connect. Elles ne conserveront ces informations que pendant la durée de l'enquête. Tes données personnelles seront détruites une fois l'enquête terminée. En savoir plus sur notre [politique de confidentialité](#).